

Contrat de protection de la création

Suite à certains abus et dans le cadre de la protection de mes créations, merci de bien vouloir lire ces quelques lignes:

Cet atelier d'abat-jour est réservé à des personnes souhaitant confectionner leur propre abat-jour dans le cadre des loisirs créatifs et non aux professionnels de la création et de la revente.

Véronique Bellefet se réserve le droit de refuser l'inscription de ces derniers.

En m'inscrivant à cet atelier, j'accepte de:

- Ne pas copier ou emporter les patrons utilisés lors des ateliers.
- Ne pas recopier des modèles créés par Véronique Bellefet à des fins commerciales.
- Ne pas diffuser une création réalisée pendant l'atelier ou s'inspirant ou copiant des créations de Véronique Bellefet, sur des supports numériques (blog, facebook, site internet...) sans en signaler l'origine.
- Ne pas vendre sur les boutiques en ligne, sites internet, marchés de créateurs, des créations trop inspirées du travail de Véronique Bellefet
- Ne pas reproduire en série un modèle copiant les créations de Véronique Bellefet
- Ne pas organiser des ateliers d'abat-jour avec des modèles créés par Véronique Bellefet, que ce soit dans le cadre d'une association ou autre.

Véronique Bellefet

22 Rue du puits de coquin

86340 Nouaillé- Maupertuis

effetdejour@orange.fr

effetdejour.canablog.com

Portable : 06 77 46 23 62

Effet de Jour

Création abat-jour

Les Ateliers du Mardi



Bulletin d'inscription

En cette rentrée 2018, venez participer aux ateliers de création tous les mardis après midi, (sauf exceptions), de 14h à 17h, au 22 Rue du puits coquin 86340 Nouaillé-Maupertuis.

Ce rendez-vous en ma compagnie vous est proposé afin de vous accompagner dans la fabrication, ou la rénovation de vos abat-jour avec un large choix de formes mis à votre disposition.

Cependant, vous pouvez également vous lancer dans la fabrication de pêle-mêle ou de trio de cadre.

Cet atelier débutera le 11/09/2018 avec un système de carte d'abonnement. Cette dernière comportera 5 séances de 3 heures pour une valeur globale de 60€.

Au terme des trois heures d'atelier, les travaux en cours seront mis de côté jusqu'à la séance suivante. Vous ne disposez d'aucune obligation de régularité, toutefois l'atelier ne pouvant recevoir plus de 5 personnes par séances, il est impératif de réserver les mardis qui vous intéressent, et de prévenir en cas d'absence de dernière minute. (Un tableau sera établi).

Vous trouverez ci-dessous la liste des matériaux qui vous seront nécessaires, le contrat de protection à lire attentivement, ainsi que la fiche d'inscription .

Matériaux non fournis

Les armatures et carcasses d'abat-jour ainsi que le polyphane doivent être achetés auprès de l'atelier Effet de Jour. (Sauf en cas de rénovation d'anciens abat-jour).

Les tissus, galons et autres peuvent également être achetés sur place, mais il vous est possible d'apporter les vôtres.

Colle multi usage (Pattex Multi, en grande surface).

Colle à tissu ou vinylique (Pattex Bois-Hout).

Bien sûr, vous trouverez sur place, pinceaux, ciseaux, crayons, plioirs....tout le matériel nécessaire.

Sur demande, il vous est possible de réserver un atelier individuel et unique pour un montant de 50€ toutes fournitures comprises.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

CP:

Ville:

.....

Fixe:

Portable :

Mail :

Règlement à l'ordre de Véronique Bellefet, à adresser avec votre bulletin inscription, au minimum 2 semaines avant votre première séance.